

Séance du 13 juin 2016

Nombre de Conseillers : 22 en exercice
22 Votants

L'An deux mille seize le treize du mois de juin, le Conseil Municipal de la Commune de LA TESSOUALLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc GENTAL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 9 juin 2016

PRÉSENTS : Mmes FORTEL Muriel et RUAULT-SAPIN Françoise, adjointes, Mr EPRON Didier, adjoint, Mme VIOT Laurence, adjointe, Mrs GRAVELEAU Olivier(1) et FERCHAUD Michel, adjoints.

Mmes DUPONT Véronique, CHUPIN Chantal et JEAN-VICTOR Anne, Mrs BITEAU Pascal et LANDREAU Dominique, Mme PENNES Véronique, Mrs TOUZET Alain et LOISEAU Laurent, Mme RENAUD Colette, Mr BECQUART Stéphane (2), Mme PINEAU Marina, Mr PICHERIT Franck, Mmes FERCHAUD Ingrid et JULAN Aurélie (3) et Mr SORIN Freddy.

Pouvoirs : (1) Pouvoir donné à Laurence VIOT.
(2) Pouvoir donné à Marina PINEAU.
(3) Pouvoir donné à Alain TOUZET.

Secrétaire de séance : Mme JEAN-VICTOR Anne.

19h30 : Présentation du service intercommunal Adomi Facil

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte rendu du conseil municipal du 17 mai 2016.

I- MARCHE PUBLIC PÔLE ENFANCE : PLUS-VALUES

Au total les plus-values représentent 15 727,06 euros TTC qui se déclinent comme suit :

- a) Lot n°1 Terrassements – Gros œuvre – Aménagements extérieurs - SOPREL :
Plus-value de 13 517,16 euros TTC soit 4,22 % du total (382 898,54 euros).
- b) Lot n° 5 Menuiseries bois - COMEC :
Plus-value de 490,45 euros TTC soit 0,70% du total (70 305 euros).
- c) Lot n° 13 Chauffage – ventilation – plomberie – Entreprise TCS :
Plus-value de 1 719,45 euros TTC soit 0,80 % du total (213 339,60 euros).

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- **D'ACCEPTER les plus-values ci-dessus.**

II – CANTINE : TARIFS 2016-2017

Le contrat de prestations de services qui lie la commune avec la société Restoria prévoit qu'une révision annuelle du prix interviendra chaque année en septembre.

Pour la liaison chaude, cette révision s'appuie sur l'évolution de l'indice INSEE 1763406 « repas dans un restaurant scolaire ou universitaire ». Pour cette année, l'évolution de l'indice est de +1,523%.

Pour la liaison froide, l'évolution est de + 0,651 % (indice INSEE 1763856).

Il est proposé au conseil municipal de délibérer afin d'appliquer ces évolutions des indices aux tarifs pratiqués actuellement.

Ainsi les tarifs de cantine seraient à partir du 1^{er} septembre 2016 de :

- Prix repas enfant : 3,49 euros ;
- Prix repas adulte : 6,10 euros ;
- Prix repas liaison froide : 3,44 euros.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- **D'adopter les tarifs de la restauration ci-dessus pour l'année scolaire 2016/2017.**

III – TRAVAUX RENOVATION ET ACCESSIBILITE VESTIAIRES SALLE DES CHENES

Afin de réaliser les travaux de mise en accessibilité des vestiaires de la salle des Chênes, des devis ont été sollicités.

Après analyse, Mr EPRON, Adjoint, propose de retenir les entreprises suivantes :

- Pour le carrelage et la faïence : **l'entreprise Bondu pour un montant de 3 708,45 euros TTC ;**
- Pour la peinture : **l'entreprise l'As du Pinceau pour un montant de 8 149,25 euros TTC ;**
- Pour la plomberie : **l'entreprise Jeanneau pour un montant de 4 354,45 euros TTC ;**
- Pour les poignées de portes : **l'entreprise Conin, pour un montant de 316 euros TTC.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- **D'approuver ces propositions ;**
- **D'autoriser Mr le Maire, ou à défaut un de ses Adjointes, à signer tous les documents nécessaires à ces marchés.**

IV – TRAVAUX ETANCHEITE SALLE POLYVALENTE

Afin de réaliser les travaux d'étanchéité des devis ont été sollicités.

Après analyse, Mr EPRON, Adjoint, propose de retenir l'entreprise suivante :

- **Entreprise CDR, pour un montant de 2 150,45 euros TTC.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- **D'approuver cette proposition ;**
- **D'autoriser Mr le Maire, ou à défaut un de ses Adjoints, à signer tous les documents nécessaires à ce marché.**

V – CHEMIN ESPACE LAVOIR

Afin de réaliser le chemin sur la partie basse du lotissement du Hameau du Lavoir, plusieurs entreprises ont été sollicitées.

Après analyse, la commission urbanisme propose de retenir :

- **L'entreprise Bry Paysage pour un montant TTC de 12 638,43 euros.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- **D'approuver cette proposition ;**
- **D'autoriser Mr le Maire, ou à défaut un de ses Adjoints, à signer tous les documents nécessaires à ce marché.**

VI - COMPTE RENDU COMMISSIONS

1) Commission urbanisme

Mr FERCHAUD, Adjoint, et Mme FERCHAUD, Conseillère déléguée, commentent le compte rendu de la dernière commission urbanisme.

Ainsi, il est à noter que :

- Le nouveau plan de la commune est finalisé. Il est en ligne, de manière à ce que chacun puisse le télécharger et l'imprimer à domicile, ou éventuellement, à la demande des administrés, à l'accueil de la mairie ;
- Des devis pour les plans positionnés place du Souvenir et place de Zwiefalten ont été sollicités ;
- Les travaux de finition du Hameau du Lavoir sont envisagés à l'automne pour s'achever début d'année prochaine ;
- Par le biais du SIEMML, la commune va poursuivre en 2016 le changement des ampoules des éclairages publics au profit de lampes moins énergivores.
- Le SIEMML propose d'installer sur les passages piétons du carrefour des 5 routes des potelets éclairants, Mr FERCHAUD présente le modèle de démonstration ;
- Certains administrés, situés dans des écarts, rencontrent des difficultés pour la livraison de leur courrier dans la mesure où les dénominations de leurs habitations, quand elles existent, ne sont pas connues des services cadastraux. Mr FERCHAUD

pense qu'il faut réfléchir, comme le propose les services de l'Etat, à une numérotation des habitations situées en dehors du centre bourg.

- Mr FERCHAUD informe le Conseil qu'un contact a été pris avec une entreprise qui pourrait aménager le camping du Verdon en aire automatisée d'accueil des campings cars. Cette solution, qui mérite d'être étudiée, passera peut-être par un investissement à la charge de la commune.
- Mme FERCHAUD informe le conseil qu'afin de réaliser la conception des panneaux du chemin de randonnée intra-muros, un devis supplémentaire a été demandé.

2) Commission bâtiments et sports :

Mr EPRON, Adjoint, commente le compte rendu de la dernière commission :

- En même temps que va être installée l'alarme du pôle enfance, les élus optent pour l'installation d'un système similaire, au restaurant scolaire, rue de l'Industrie ;
- Les travaux de rénovation et d'isolation des archives communales sont en cours ;
- Afin de réaliser un cahier des clauses techniques particulières pour le marché de rénovation et de mise en accessibilité du foyer des jeunes, mais aussi de préparer la demande de permis de construire et assurer le suivi des travaux, la commission propose d'avoir recours à un architecte. Le Conseil valide cette proposition.
- Mr EPRON informe le Conseil qu'à ce jour le filet pare-ballons du terrain multisports est posé ;
- Afin d'éviter le port de chaussures à crampons sur cette nouvelle structure, Mr TOUZET, Conseiller municipal, propose qu'une signalétique soit mise en place ;
- En outre, Mr LOISEAU, souligne que le talus récemment réalisé, à l'arrière de la salle des fêtes a été endommagé du fait qu'il ait été utilisé comme toboggan.

3) Commission affaires sociales :

Mme RUAULT informe le Conseil que :

- La maison de retraite a fêté ses 50 ans au mois de juin, et que Mr Braud va quitter la présidence de l'association gestionnaire ;
- L'association les Bout'chou a recruté une directrice pour la structure multi-accueil ;
- La mise en place du transport solidaire se déroule très bien ;
- L'organisation du repas des aînés a déjà été discutée en commission, en partenariat avec la commission animation.

4) Commission culture :

Mme FORTEL, Adjointe, fait un retour sur l'organisation de la fête de la musique, et commente le plan de circulation qui sera mis en place. Les riverains ont été prévenus par courrier et une signalétique a été installée à l'entrée de la commune.

5) Commission affaires scolaires :

Mr LANDREAU, Conseiller délégué, et Mr le Maire remercient l'ensemble des élus pour leur participation exemplaire à la rencontre inter- CME/CMJ.

Mr LANDREAU, informe les élus que la traditionnelle boum du CME aura lieu le mercredi 29 juin.

VII - QUESTIONS DIVERSES :

Mme PENNES informe le Conseil que du 15 au 22 août, un groupe de jeunes allemands va séjourner sur la commune.

Mr le Maire informe le Conseil qu'une réflexion est en cours afin de mieux maîtriser la gestion des clefs Blue Chip, notamment le nombre de clefs en circulation.

Mr le Maire fait un retour sur l'inauguration de la borne électrique qui a eu lieu le jeudi 9 juin dernier.

Les travaux du pôle enfance devant se terminer aux alentours du 15 juillet, Marc GENTAL informe son conseil que les associations vont prendre possession des lieux à partir de fin août jusqu'aux environs du début octobre.

Prochain Conseil municipal : le lundi 11 juillet à 19h30.